

Enjeux et figures d'un tournant urbanistique en Europe

L'urbanisme durable n'échappe pas à des contradictions et effets pervers qui font évoluer les problématiques. L'accentuation des inégalités environnementales et l'inefficacité d'avancées éco-technologiques qui n'embrayent pas sur les modes de vie en sont des exemples. Les enjeux se déplacent au fur et à mesure des retours d'expérience, dans un contexte d'évolution rapide des problématiques globales. Ce qui était impensable hier, une ville sans énergie fossile par exemple, est aujourd'hui un horizon d'action politique locale.

par Cyria EMELIANOFF*

L'appropriation du développement durable par les collectivités territoriales est un des résultats les plus manifestes de l'après-Rio. Le terme de ville durable – *sustainable city* – désigne un horizon politique, sert de référentiel prospectif, tandis que l'expression de développement urbain durable renvoie au processus d'internalisation du développement durable dans l'urbanisme, selon des modalités plus professionnelles que politiques.

Parallèlement à une phase d'expérimentation toujours ouverte, on observe, dans les pays occidentaux, une réorientation des principes qui sont au soubassement de l'urbanisme. Un tournant urbanistique s'opère, en prise avec les tendances « lourdes » des évolutions urbaines. Pour comprendre sa portée, nous proposons de distinguer deux niveaux d'enjeux : les enjeux qui ont nécessité une redéfinition des principes de l'urbanisme et impulsé ce tournant, et les enjeux dérivés, résultant des premières formes de mise en œuvre et retours d'expérience, dans une perspective réflexive. Pour franchir le pas entre les enjeux initiaux et les enjeux prospectifs, il sera nécessaire de s'arrêter et de s'interroger sur les figures de l'urbanisme durable en Europe.

Les enjeux initiaux

La réflexion sur la ville durable est née d'une relecture critique des évolutions urbaines, prenant à partie la croissance de la motorisation individuelle et de l'étalement urbain, le fonctionnalisme et le zonage qui en sont des moteurs, la disqualification des espaces publics qui en résulte, et l'usage dissipatif des ressources, entraînant des pollutions globales.

Le diagnostic porte à la fois sur des enjeux internes – risques de déclin ou muséification des centres-villes, distension des activités générant une hypermobilité, tri social renforcé par l'urbanisation périphérique, multiplication des friches, coûts économiques de l'étalement et de la congestion automobile, etc. – et des

enjeux a priori externes : caractère énergivore de l'étalement urbain, impacts sur le climat et la biodiversité, surconsommation d'espaces et ressources, pollutions diffuses... Les rétroactions liées au changement climatique, au renchérissement des prix de l'énergie et des denrées alimentaires ou encore à la reconnaissance des problèmes de santé environnementale transforment ces enjeux « externes » en enjeux intra-urbains. Les villes échappent de moins en moins aux produits de leurs externalités, qui pèsent aussi sur les citadins du Sud, en vertu de la délocalisation des activités polluantes.

La globalisation a rendu l'environnement terrestre et l'environnement urbain interdépendants. Dans le référentiel de la ville durable, les problèmes d'environnement global et de justice environnementale s'imposent aux politiques urbaines, en redimensionnant la compréhension des solidarités (Haughton et Hunter, 1994). Avec la Terre comme horizon et cadre de vie, l'urbanisme se trouve confronté à des défis inédits, tant sur un plan matériel que culturel et social. La diminution des impacts environnementaux (et par voie de conséquence sociaux) à une échelle autre que régionale ou locale retentit sur les logiques d'implantation des activités et de l'habitat, les modes de mobilité, l'approvisionnement énergétique, les choix des matériaux, etc. Le « vivre ensemble sur Terre » suppose aussi des arbitrages nouveaux.

La conscience de ces interdépendances n'est pas la motivation première des élus qui engagent une politique de développement durable, en général ; elle est plus souvent déterminante chez les responsables administratifs qui en sont à l'initiative. Au sein du corps politique, les enjeux de légitimation de l'action publique et de décentralisation prévalent. L'adhésion des villes à des réseaux de collectivités transnationaux dédiés au développement durable s'accompagne ainsi, depuis le début des années 1990, d'une revendication portant sur l'élargissement des pouvoirs urbains. Les villes investissent les scènes internatio-

nales en se positionnant comme niveau de résolution stratégique des problèmes. L'essor du développement urbain durable en Europe est dû en grande partie à l'orientation de la politique européenne, qui a promu les échanges décentralisés de ville à ville en valorisant la prise d'initiative locale, comme au sein de la campagne des villes européennes durables, qui réunit environ 2 500 collectivités.

De leur côté, la métropolisation et la globalisation ont fait de la qualité de vie et du développement durable un socle d'attractivité et une arme de concurrence, l'urbanisme comme la communication servant le marketing territorial (Jouve, Lefèvre, 2004). Une écologie de façade enveloppe les nouveaux quartiers métropolitains, comme à Paris. La légitimation économique de l'action publique, à la fois dominante et paradoxale, tend à masquer et dénier la légitimité écologique qui sous-tend l'action des acteurs locaux du développement durable. Dans un contexte interprétatif peu enclin au pluralisme, l'assimilation des politiques de développement durable à des politiques de marketing ou d'image révèle surtout une lecture économiciste, calquant le discours dominant.

Le positionnement métropolitain est un ingrédient mineur des politiques de développement urbain durable, sauf exception. Pour dépasser le stade d'une rhétorique, ou d'actions ponctuelles, les politiques de développement durable demandent des portages locaux forts, dus essentiellement aux acteurs environnementalistes et/ou de l'écologie politique. On peut repérer une double sensibilité politique chez les porteurs du développement durable, attachés à l'écologie et à la démocratisation de l'action publique, dans le sillage de la « deuxième gauche » en France. Cette sensibilité continue de jouer un rôle structurant dans la mise en œuvre du développement urbain durable.

Quel tournant ?

L'urbanisme durable n'est pas un courant urbanistique marqué par l'autorité de ses chefs de file, comme ce fut le cas pour le mouvement moderne. Il prend forme à partir des pratiques, des expérimentations et repose sur de nombreuses remises en question, relatives à la modernité, au fonctionnalisme, à la société de consommation, au pouvoir des experts et à la « fin des certitudes », pour reprendre les analyses d'Ilya Prigogine et Isabelle Stengers. Les réalisations et échecs, les retours d'expériences, la confrontation des questionnements, des expériences et des pratiques vont progressivement donner corps à un référentiel dont les enjeux initiaux sont clairs mais les réponses largement inconnues. Des architectes aussi différents que Lucien Kroll ou Richard Rogers ont certes contribué à construire ce courant urbanistique, aux côtés de nombreux professionnels, mais sans imposer un cadre théorique de référence. Des filiations avec des courants antérieurs, inspirés en particulier par les travaux

de Patrick Geddes il y a un siècle, sont également manifestes.

L'urbanisme durable participe, en le précipitant, d'un affranchissement de l'urbanisme moderne, né dans les années 1930 dans le sillage des travaux de Le Corbusier. La Charte d'Aalborg, ratifiée par les collectivités adhérentes à la campagne des villes européennes durables, retourne comme un gant les principes fondamentaux de la Charte d'Athènes : table rase, décontextualisation du bâti, zonage, géométrisation, séparation des circulations... Préparé par des travaux critiques majeurs, comme ceux de Lewis Mumford, disciple de Patrick Geddes, et Françoise Choay, le changement d'optique s'impose au cours de la décennie 1990, les problèmes environnementaux accélérant les remises en question.

Plusieurs publications européennes issues des corps professionnels de l'urbanisme et de l'architecture se détachent dans un mouvement *crescendo* des préceptes corbuséens (1). La culture redevient un trait central du fait urbain. La nature n'est plus réductible à l'espace vert, à un espace en plan, à deux dimensions (Gaudin, 1985). Parallèlement, la rupture avec un certain nombre de principes issus de l'hygiénisme municipal marque la sortie d'une époque. La dédensification, l'assèchement des villes, l'imperméabilisation, la circulation, la séparation des fonctions et des usages ne sont plus des remèdes aux « maux » de la ville mais des sources de problèmes.

Le tournant urbanistique en jeu n'est pas pour autant monolithique, mais traversé de tensions, de questions, de doutes, de visions du monde qui peuvent être divergentes. Le pluralisme des visions de l'habitat et du développement urbain durables rejoue les oppositions qui traversent le développement durable, de la croissance à la décroissance durables. Graham Haughton en donne une lecture claire, lorsqu'il distingue 4 figures-limites, qui peuvent s'hybrider, mettant en jeu des relations entre les villes et leurs hinterlands et des contenus politiques différents : la ville auto-suffisante, incarnant une écologie politique, la région urbaine compacte, credo des planificateurs, la ville inscrite dans des marchés à polluer, prônée par les économistes, la ville équitable vis-à-vis de ses prélèvements et rejets, soucieuse de justice environnementale (Haughton, 1997). Le pragmatisme inhérent au développement durable tend à considérer ces approches comme complémentaires, alors qu'elles sont souvent contradictoires.

Les années 2000 connaissent à la fois une plus large diffusion de ce courant, et une cristallisation de la tension entre fuite en avant technologique et arbitrages de nature politique. Le contexte diffère sensiblement de celui de la décennie précédente, marquée par la fin de la guerre froide, l'unification européenne et le Sommet de Rio. La pression de la globalisation infléchit les politiques communautaires et nationales, qui prônent la performance et la compétitivité envi-

ronnementales. Cette tension est aujourd'hui constitutive du tournant urbanistique à l'œuvre.

Les réalisations et les projets de l'urbanisme durable portent pourtant à la fois du sens et du rêve, à côté de nouveaux marchés. Une demande sociale naît, pour l'« habiter autrement ». Les pratiques se diffusent, se singularisent ou se répliquent avec des paliers d'exigences variables. Mais cette évolution a un caractère paradoxal, elle est plus urbanistique que politique. Elle infléchit les politiques urbaines sur fond de désengagement politique. La culture économique dominante polarise les capacités d'innovation sur les avancées techniques. Le risque est celui de l'entière professionnalisation du développe-

(2005). Dans un complexe résidentiel danois équipé de dispositifs d'économie d'eau, censés réduire de 30 % les consommations, la consommation quotidienne d'eau deux ans après l'installation du nouveau dispositif fluctue de 66 litres à 287 litres par personne selon les ménages, soit une variation de plus de 400 %... Cette expérience montre la prévalence des variables culturelles et sociales sur les variables techniques. Les actions de développement durable ne peuvent être réduites à un changement de culture technique, à moins d'être très limitées en termes d'efficacité.

Les figures de l'urbanisme durable



© Chris Stowers/PANOS/REA

Comme chacun sait, les 4x4 contribuent tout autant à la pollution urbaine qu'à la fierté de leurs propriétaires.

ment urbain durable, qui peut redéfinir les normes, labels, règles et techniques, ce qui est largement engagé, en ignorant les questions fondamentales de justice environnementale et sociale. L'innovation sociale est le parent pauvre de la durabilité urbaine, alors qu'elle en est probablement le facteur déterminant.

Les écotecnologies sont à l'origine de résultats parfois remarquables, mais anecdotiques au regard des enjeux urbains, en vertu notamment d'effets rebond. Un exemple simple permet de le comprendre, bien analysé par Claus Bech-Danielsen

Les réalisations du développement urbain durable se sont cristallisées autour de quatre thématiques majeures depuis une quinzaine d'années : les politiques climatiques, l'éco-construction, les agendas 21 locaux, la mobilité et la planification « durables ». Quelques villes ont obtenu des résultats structurants, en réduisant par exemple leurs émissions de CO₂ de plus de 20 % en dix ans (Heidelberg, Växjö, Stockholm...), en construisant des quartiers dont l'alimentation énergétique repose sur les énergies renouvelables ou bien en se dotant d'une région élue au suffrage universel direct, comme Hanovre. La plupart des

viles engagées dans une démarche de développement durable ne peuvent faire état que d'avancées partielles, ne trouvant pas la force de mettre en cohérence leurs politiques, ce qui nécessite autant de courage politique que de capacité à travailler en transversalité. La durabilité suppose de nombreux apprentissages, qui s'apprécient plus par les dynamiques enclenchées que par des résultats qui ne sont jamais immédiats.

Les quartiers durables constituent la figure emblématique de ce nouvel urbanisme. C'est à cette échelle, et à celle de l'îlot, que l'on construit ou rénove. Infléchir le développement urbain dans son ensemble est un tout autre défi. Sans intercommunalité, politique foncière et éco-fiscalité profondément rénovées, la puissance publique ne pèse sur les choix de localisation qu'à la marge. Les politiques locales à l'égard du climat supposent quant à elles une décentralisation énergétique avancée pour produire des résultats tangibles. Les agendas 21 locaux, enfin, ont surtout servi à introduire la problématique du développement durable auprès des services et des élus.

Plusieurs métropoles, à commencer par celles qui ont assumé un leadership dans la campagne des villes européennes durables, ont construit des quartiers caractérisés par une moindre dépendance aux énergies fossiles et une baisse des émissions de CO₂, une qualité de vie redéfinie s'appuyant sur la végétalisation et la piétonnisation des espaces extérieurs, une mixité fonctionnelle et, la plupart du temps, une mixité sociale. La compacité et densité relative du bâti, l'isolation thermique renforcée, les énergies renouvelables et les micro-centrales en cogénération ont réinscrit les préoccupations énergétiques dans l'urbanisme. Situés en continuité des tissus urbains et desservis par les transports en commun, ces quartiers favorisent aussi la mutualisation de certains équipements (automobiles, machines à laver, salles communes...).

Il est possible de distinguer trois types de maîtrise d'œuvre. Le portage par la collectivité est le cas de figure le plus courant en Europe. Il présuppose une maîtrise foncière des sites afin de définir des cahiers des charges exigeants. En France, les projets d'éco-quartiers prennent place dans les Zones d'Aménagement Concerté. Certains quartiers européens réalisés à l'occasion d'expositions internationales (le Kronsberg à Hanovre, Västra Hamnen à Malmö), ont pu bénéficier de subventionnements importants. D'autres correspondent aux principales programmations urbaines de villes (2) et tentent de déployer à plus grande échelle, pour quelques dizaines de milliers d'habitants et d'emplois, ces nouveaux principes de construction et d'urbanisme.

Les projets de quartiers durables peuvent être également portés par des promoteurs environnementalistes, qui ont la tentation de livrer « clés en mains » un habitat durable, sans que les innovations proposées ne soient toujours bien appropriées. Le petit quartier de Bedzed (244 habitants), construit à Sutton au Sud-Est

de Londres, en constitue un exemple fameux. Cette approche, courante dans le contexte nord-américain, pour les quartiers dits « amicaux pour l'environnement », se diffuse en Europe avec l'affirmation du marché de l'habitat durable et d'acteurs privés bien éloignés des premiers militants. Elle est en voie de prendre le pas sur la maîtrise d'œuvre publique. La densité des programmes et les valeurs symboliques qu'ils incarnent augmentent les marges de profit. L'offre immobilière s'étend aussi aux zones d'activités. Plusieurs exemples néerlandais montrent que les parcs d'activités « durables » permettent de maximiser les densités des programmes bâtis et leur rentabilité (Adriaens *et al.* 2005).

Une troisième figure de quartier durable est due à des groupes d'habitants qui cherchent un terrain à bâtir et co-conçoivent un projet en partenariat avec une municipalité. Ils peuvent se constituer en association ou en coopérative. Les réalisations sont souvent remarquables en termes de qualité environnementale et urbaine, comme les 200 maisons construites à Culemborg (quartier EVA-Lanxmeer), ou les 95 logements écologiques situés dans le nouveau quartier de Leidsche Rijn, à Utrecht. Les formes de mutualisation, de gestion en bien commun et le fort investissement des habitants, comme leur ouverture, témoignent d'une responsabilité sociale et écologique peu ordinaire, contrairement à l'idée assez répandue de la quête d'un entre-soi. En France, différents groupes d'habitants se sont constitués avec le projet de vivre dans un éco-quartier ou un éco-immeuble, à Lyon, à Besançon, à Bordeaux, à Strasbourg, à Paris, par exemple. Cette demande sociale émane de populations dotées d'un bon capital culturel mais au pouvoir d'achat modeste ou moyen, tout en exprimant une militance : refuser les logiques de spéculation foncière et d'endettement, s'investir dans un espace de vie coopératif et co-construit.

Ces premières réalisations, très visitées, inspirent d'autres initiatives, avec des exigences souvent plus modestes, et nourrissent un processus de diffusion de l'urbanisme durable. Les villes néerlandaises ont par exemple généralisé l'intégration du développement durable dans la construction neuve dans le cadre du plan VINEX, mettant en œuvre la quatrième loi sur la planification spatiale (1993-2005), en recherchant une forte maîtrise des coûts ; ce qui a réduit la durabilité à un petit nombre de paramètres : gestion des eaux pluviales à ciel ouvert, mobilité douce, isolation thermique, biodiversité. Ce type d'opération généralise et banalise la prise en compte du développement durable dans les politiques urbaines, en misant sur des mesures que les promoteurs privés peuvent intégrer à coûts constants, ou avec l'appui de quelques subventions nationales ou européennes. Ils participent de la diffusion d'un habitat durable, dans une version assez restrictive et normée.

Les enjeux dérivés

L'urbanisme durable a suscité tardivement l'intérêt des groupes privés (construction, réseaux) et des corps d'ingénieurs, qui développent depuis peu une compréhension technique du développement urbain durable. Mais l'autonomie énergétique des territoires, les couplages écosystémiques de réseaux (comme dans le quartier Hammarby Sjöstad de Stockholm) ou l'éco-ingénierie, tablant sur la restauration des services écologiques en ville, font encore figure de curiosités, alors qu'ils ouvrent de véritables perspectives. Les effets d'inertie et les résistances au changement jouent à plein.

Le développement d'une éco-ingénierie urbaine, au-delà du paysagisme qui a posé des jalons dans

leurs capacités d'épuration, de tempérance climatique, de maintien de la biodiversité, de régulation hydrologique, de production énergétique et alimentaire, en faire des supports de loisirs et de mobilités douces, de bien-être collectif et individuel, passe par l'essor d'une éco-ingénierie urbaine capable de prendre ses distances avec le paradigme de l'urbanisme des réseaux.

La plupart des avancées techniques actuelles, outre leur extrême timidité eu égard aux enjeux (3), sont contrebalancées par l'augmentation des consommations et des mobilités, des flux matériels et immatériels, en vertu d'effets rebond. En matière de mobilité, on sait par exemple que substituer des modes polluants par des modes plus ou moins propres ne répond pas aux enjeux sans réduction concomitante de la mobilité, sans travail sur l'aménagement du ter-



© David Rose/PANOS/REA

cette voie, suppose un changement de regard sur les milieux, ressources et services naturels, mais aussi sur la ville, sur l'espace non bâti, sur ses « dents creuses et délaissés ». Ce changement d'optique conditionne aussi la possibilité d'une planification durable, au-delà du référentiel de la ville compacte. C'est par les espaces agricoles et naturels que l'on peut sans doute donner des limites à l'étalement urbain, en revalorisant pleinement leurs vocations. Dans un contexte de pression urbaine et spéculation foncière généralisée, il est improbable de parvenir à préserver des espaces à valeur environnementale qui ne rapportent a priori rien.

Mesurer et reconnaître la valeur des services écologiques et sociaux rendus par ces espaces est une nécessité dans une période de fortes mutations environnementales et climatiques. Restituer aux milieux urbanisés

ritoire et les modes de vie. Il en va de même pour les consommations d'eau ou d'énergie, largement tributaires de variables culturelles et comportementales.

Un retour réflexif sur les actions et les résultats obtenus en matière de développement urbain durable montre la centralité de certaines questions non prioritaires jusqu'ici. Les modes de vie durables en constituent une seconde illustration. L'organisation urbaine contraint nombre de citoyens à des pratiques non durables : soit. Mais les modes de vie deviennent aussi un vecteur d'engagement politique et de responsabilisation, pour des segments de populations choisis et sous l'effet de mobilisations essentiellement associatives. Ces évolutions ouvrent la voie à des approches plus structurantes pour un développement durable.

Les expériences et les demandes insatisfaites d'éco-quartiers trahissent cette soif de modes de vie diffé-

rents, qui soient en phase avec les compréhensions du monde. En retour, les quartiers durables autorisent un rapport différent à la mobilité, à la fréquentation de l'espace public, à la consommation lorsqu'ils offrent commerces de proximité et groupements d'achats pour une consommation de proximité. Ce modèle issu de la ville européenne traditionnelle ne devrait pas être si difficile à adapter à des centres anciens, ni en fait à la plupart des tissus urbains.

L'évolution des modes de vie ne s'arrête pas à la pratique des espaces mais engage d'autres modes de consommation et de production. A quoi bon brider la consommation énergétique des bâtiments lorsque des quatre-quatre stationnent au pied des immeubles ? Les gains péniblement obtenus dans certains domaines sont plus que contrebalancés par l'évolution des consommations globales, comme le montrent différents bilans des plans climat territoriaux. La sobriété énergétique impliquée par les engagements européens (le facteur 4) ne peut pas faire l'économie de nouveaux modes de production et consommation. Le partage plus équitable des ressources ou des capacités d'auto-épuration planétaires participent d'un vivre ensemble élargi, qui reste cependant largement à construire.

Ce qui nous amène à une troisième question, celle du passage de la recherche d'une « haute qualité de vie » à un « vivre ensemble sur terre ». Il existe des populations sous-dotées en aménités ou sécurité environnementales, au nord comme au sud. Lorsque les pouvoirs publics subventionnent des environnements de haute qualité, ils aggravent les ségrégations socio-environnementales qui fracturent déjà les espaces urbains. L'argent public pourrait être destiné plutôt à résorber les points noirs, à remettre à niveau les territoires écologiquement sinistrés ou dégradés (Theys, 2002). Les projets d'éco-construction s'intéressent encore peu aux banlieues difficiles, en dépit d'investissements importants producteurs de formes d'habitat rapidement obsolètes. Pourtant, l'écologie est un levier de déstigmatisation susceptible de restaurer une attractivité résidentielle à l'endroit où tant de politiques échouent.

Sur un plan économique et social, un autre enjeu dérivé porte sur le développement des circuits courts et des emplois non délocalisables, attachés aux territoires. Toute une économie de proximité dérive d'un urbanisme durable : les infrastructures vertes, les énergies décentralisées et matériaux locaux, les transports en commun, les produits alimentaires de proximité, la restauration des milieux naturels pour amoindrir les impacts du changement climatique et faciliter l'adaptation des écosystèmes, etc. Les gisements d'emplois non délocalisables n'ont pas été chiffrés, ils paraissent importants.

Conclusion

L'urbanisme durable n'échappe pas à des contradictions et effets pervers qui font évoluer les problématiques. L'accentuation des inégalités environnementales et l'inefficacité d'avancées éco-technologiques qui n'embrayent pas sur les modes de vie en sont des exemples. Les enjeux se déplacent au fur et à mesure des retours d'expérience, dans un contexte d'évolution rapide des problématiques globales. Ce qui était impensable hier, une ville sans énergie fossile par exemple, est aujourd'hui un horizon d'action politique locale.

L'analyse des politiques de développement urbain durable en Europe montre aussi la difficulté du tournant urbanistique en jeu. Ces politiques sont marquées par un déficit de portage politique. L'inhibition politique ambiante, la timidité des interventions en matière d'éco-ingénierie urbaine, la perpétuation de modes de vie et de consommation insoutenables, l'absence de politiques destinées à réduire les inégalités environnementales ou à créer des emplois solidaires des territoires montrent que le changement d'optique engagé n'a pas réussi à redéfinir les priorités sociétales. Inerties et résistances, groupes d'intérêt trahissent non seulement un défaut d'anticipation, mais une inadaptation majeure au monde qui vient.

Bibliographie

- ADRIAENS (F.) *et al.* *Sustainable Urban Design. Perspectives and Examples*, Blauwdruk Pub., Wageningen, 2005.
- BECH-DANIELSEN (C.), *Ecological Reflections in Architecture*, The Danish Architectural Press, Copenhagen, 2005.
- CE (COMMISSION EUROPÉENNE), *Villes durables européennes*, Rapport du Groupe d'Experts sur l'Environnement Urbain, Commission Européenne, Bruxelles, 1996.
- DA CUNHA (A.), KNOEPFEL (P.), LERESCHE (J.-P.) & NAHRATH (S.) (dir.), *Enjeux du développement urbain durable. Transformations urbaines, gestion des ressources et gouvernance*, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes, Lausanne, 2005.
- EMELIANOFF (C.), La ville durable : l'hypothèse d'un tournant urbanistique en Europe, *L'information géographique*, n° 71, septembre, p. 48-65, 2007.
- GAUDIN (J.-P.), *L'avenir en plan. Technique et politique dans la prévision urbaine 1900-1930*. Champ Vallon, Paris, 1985.
- GAUZIN-MÜLLER (D.), *L'architecture écologique*, Le Moniteur, Paris, 2001.
- GEDDES (P.), *L'évolution des villes*. Ed. Temenos, Paris, 1915/1996.
- HAUGHTON (G.), *Developing Sustainable Urban Development Models*, *Cities*, 14, 4, p. 189-195, 1997.
- JOUBE (B.), LEFÈVRE (C.), *Horizons métropolitains*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2004.

ROGERS (R.) (dir.), *Towards an Urban Renaissance*, Final Report of the Urban Task Force, E& FN Spon, Londres, 1999.

SATTERTHWAITE (D.) (ed.), *The Earthscan Reader in Sustainable Cities*, Earthscan, Londres, 1999.

THEYS (J.), L'approche territoriale du développement durable, condition d'une prise en compte de sa dimension sociale, *Développement durable des territoires*, 2002. www.developpementdurable.revue.org/document1475.html

Urbia, n° 4 : « Eco-quartiers et urbanisme durable », Lausanne, juin 2007. www.unil.ch/igul/page16470.html#2.

Notes

* Université du Maine, GREGUM-ESO UMR 6590 CNRS.

(1) *Le Livre vert sur l'environnement urbain*, Commission des Communautés européennes, 1990, Bruxelles. Le Livre blanc du Conseil des architectes d'Europe : *L'Europe et l'architecture demain. Livre Blanc. Propositions pour l'aménagement du cadre bâti en Europe*, Conseil des architectes d'Europe, Bruxelles, 1995. La charte de la Société des urbanistes européens : *Charte pour l'urbanisme des villes du XXI^e siècle*, Société française des urbanistes, 1998. Le guide pour le développement durable publié par le Conseil européen des urbanistes : *Try it this way. Le développement durable au niveau local*, Guide du Conseil européen des urbanistes, 2003.

(2) A Stockholm, Helsinki, Fribourg (Rieselfeld), Munich ou Amersfoort.

(3) Voir l'exemple emblématique des véhicules automobiles.